Grand Poitiers Communauté urbaine

Challenge des salariés

Qu’est-ce que le challenge des salariés ?

Le Challenge fait peau neuve…

L’objectif du Challenge est d'encourager les alternatives à l’utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, covoiturage, transports en commun, télétravail, marche…

Les établissements participants s'inscrivent sur le site du challenge des salarié (https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=), puis doivent mobiliser le maximum de leur salariés à se déplacer autrement qu'en voiture durant le Challenge.

Les établissements ayant le meilleur taux de participation seront récompensés lors d'une remise des prix par les Vice présidents mobilité au mois de septembre (4 prix prévus selon la taille des établisssements).

Il est clé en main et gratuit.

Depuis 2022 une cellule de conseil a été créée pour aider spécifiquement les employeurs dans leurs démarches et actions en faveur de la mobilité durable. Cet évènement vient donc enrichir l’accompagnement des employeurs proposé par Grand Poitiers.

Comment participer ?

Pour participer c'est très simple :

Inscrivez votre établissement lorsque les inscriptions sont ouvertes sur le site : site du challenge des salarié (https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/processes?filter%5Bwith_date%5D=&filter%5Bwith_date%5D=upcoming&filter%5Bwith_any_scope%5D%5B%5D=)
.

Mobilisez vos collaborateurs à l'aide du kit de communication en ligne gratuit.

Déroulez le Challenge durant la période du challenge !

En savoir plus

Pour l'année 2025, les lauréats étaient :

- Moins de 20 salariés : Éolise
- de 20 à 99 salariés : TMH-Novatec
- de 100 à 499 salariés : INRAE
- Plus de 500 salariés : Région Nouvelle Aquitaine Poitiers
- Prix spécial transport en commun : Mission Locale d'Insertion Poitiers

Contact

Cellule de conseil en mobilité

05 49 30 20 94
Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30